

dis et on leur permit d'en Construire un autre à St Genis Laval, petite Ville à deux lieues de Lyon ; mais les Chanoines de St Jean, qui en étaient seigneurs, s'opposèrent à son établissement, et enfin ils obtinrent la permission de s'établir au faubourg de la Guillotière.

L'année 1571 M. François de Mandelot obtint le Gouvernement en chef de la Ville de Lyon, qu'il eût le crédit, dans la suite, de faire passer à son gendre le Marquis de Villeroy, dans la maison duquel il est resté jusqu'à la Révolution.

L'année 1572 fut bien plus funeste aux protestants de Lyon que ne l'avait été l'année 1567. Jean Jaques de Mesmes y fut envoyé au Commencement de l'année en qualité d'intendant et il parut favoriser les Calvinistes de tout son pouvoir suivant les ordres de la Cour qui désirait augmenter la Sécurité dans laquelle ils vivaient depuis la dernière paix, pour les faire plus sûrement tomber dans le piège qu'on allait leur tendre, et la Ville resta effectivement tranquille jusqu'au Dimanche 31 Août que les Catholiques, en Conséquence des ordres qu'ils avaient reçu et de ce qui s'était passé à Paris le Dimanche précédent, 24 du mois, jour de la St Barthelemy, se jettèrent sur les Calvinistes et les massacrèrent impitoyablement.

Mandelot, qui avait reçu dès le Vendredi soir 29 un Courrier et les instructions du Roi, fit arrêter et Conduire en diverses prisons, le Samedi, un grand nombre des principaux protestants, et il en fit même enfermer jusque dans sa propre maison, sous prétexte, disait-il, de les soustraire à la fureur populaire, mais, en effet, pour s'assurer qu'ils ne pourraient l'éviter, puis le Dimanche la populace se mit à massacrer tous ceux qui étaient dans les prisons et à parcourir les maisons de la ville pour découvrir ceux qui y étaient demeurés.

Mandelot s'était retiré, dès le matin, à la Guillotière, comme pour avoir l'air de ne pas autoriser une telle boucherie par sa présence ; mais il montra bien que ce n'était pas l'horreur qu'il en avait qui l'avait engagé à cette retraite, puisqu'étant revenu l'après midi dans la Ville il fit tuer ceux qu'il avait mandés dans sa maison pour y attendre les ordres du Roi. Ce fut alors qu'ayant voulu contraindre le bourreau de la Ville à les mettre à mort, cet homme lui répondit qu'il n'était point un assassin et qu'il ne travaillait qu'en Conséquence de la justice : Un boucher ne fut pas si scrupuleux, et ce